

**REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LAIGNEVILLE**

AVIS AU PUBLIC

RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

Par délibération en date du 23 septembre 2008, la commune de Laigneville a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal.

Conformément à l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme, la révision du PLU fait l'objet d'une concertation avec la population depuis le 06 mai 2011. Le public peut ainsi prendre connaissance des documents d'étude et consigner éventuellement ses observations sur un registre prévu à cet effet en mairie.

Compte tenu de la nécessité d'actualiser le diagnostic, de respecter les nouvelles exigences législatives, et de prendre en considération le contexte territorial, les travaux de révision du PLU ont été intégralement repris. Dans ce contexte, la Municipalité a souhaité réactiver la concertation, qui se déroule en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

De plus, après une première réunion publique organisée le 06 mars 2019, **une seconde réunion publique se tiendra le JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019 à 20 h 00, en mairie.**

Les principales orientations de développement et d'aménagement seront présentées à cette occasion.

Le Maire : Christophe DIETRICH